

PAUL BOUCHET ET LE SYNDICALISME ÉTUDIANT

Robi Morder¹

Une rencontre

J'ai rencontré pour la première fois Paul Bouchet en 1994. Je connaissais certes de nom le rédacteur de la charte de Grenoble, j'étais dans la salle du congrès de l'UNEF-ID de 1987 au cours duquel il était intervenu, mais l'occasion de le voir ce fut lors d'un repas des Anciens de l'UNEF où il siégeait à la table d'honneur en compagnie du cardinal Lustiger, qui était aussi un ancien de l'Unef. et d'autres personnes, comme Pierre Rostini, ancien résistant, ayant ensuite frayed avec Paix et liberté (mouvement anticomuniste). Madame Thea Gueroult Ross, plutôt RPF... « L'amalgame » toujours en action. C'est là que je pris rendez-vous avec Paul dans le cadre de mes recherches. Il m'a reçu, dans son bureau de la Commission de contrôle des écoutes téléphoniques, je m'attends à interroger un institutionnel, un notable. Il commence par me tutoyer, et on est tout de suite très à l'aise. Terminant une conversation téléphonique, il m'explique en raccrochant « Tu vois, je viens de dire non à un général. Maintenant, je peux dire non aux généraux ». Enfin, dernière anecdote, en 1996 nous traversons le boulevard Saint-Michel, pour nous rendre à la Sorbonne pour un colloque sur les internationales étudiantes. Sans attendre le feu vert et hors du passage piéton, nous traversons. Je lui fais remarquer ; « Paul, pour un juriste comme toi, tu enfreins les règles ! », il me répond tout aussi souriant, « un juriste comme toi sais bien que la loi est aussi l'expression d'un rapport de forces », C'est tout le caractère de Paul.

De la résistance au syndicalisme étudiant

Paul sort de la résistance après un séjour en sanatorium. Il commence des études à la faculté de droit de Lyon en 1945. Ce n'est pas tout à fait son milieu, un public plus conservateur que progressiste à l'époque, mais les étudiants résistants le poussent à se présenter à la présidence de la corpo de droit. L'improbable arrive, il est élu à ce poste, et très vite à la présidence de l'AGE (association générale des étudiants) de Lyon, structure de base de l'UNEF. Près de quatre décennies plus tard, il réitérera « l'exploit » en étant élu bâtonnier de l'Ordre des avocats de la même ville. C'est en tant que président d'AG qu'il siège au conseil d'administration de l'UNEF en janvier 1946. Lors de cette réunion, le président de l'UNEF, désavoué, est retiré de la délégation française au Comité préparatoire international, comité chargé de l'organisation du congrès constitutif de la nouvelle Union internationale des étudiants prévu pour août 1946 à Prague. Paul Bouchet est désigné pour le remplacer. Un autre mandat lui est confié, ainsi qu'à la « commission d'études syndicales » de l'AGE de Lyon, celui de préparer pour le congrès national de Grenoble d'avril 1946 un projet de « déclaration des droits et devoirs de l'étudiant ». C'est ce texte qui est connu sous le nom de charte de Grenoble, dont toutes les organisations étudiantes à vocation représentative se réclament encore aujourd'hui. Dans cette charte,

¹ Membre de l'Institut Paul Bouchet, co-président du Germe (Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants) et vice-président de la Cité des mémoires étudiantes. Auteur de la notice Paul Bouchet dans le « Maitron » (*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social*).

J'ai intégré dans cette intervention des éléments de mon introduction à l'hommage étudiant à Paul Bouchet tenu le 19 mai 2019.

même si elle est le fruit d'un travail collectif, nous reconnaissons son écriture, je dirais plutôt ses paroles, tant le souffle qui se dégage est le sien.

En mai 1995, il explique dans le colloque de fondation du Germe : « Le rôle historique qu'on a donné à la charte a été bien rempli. Je le dis, au bout de ma vie – je suis un 'vieux septua'. Je considère qu'une des choses qu'on n'a pas mal réussie c'est celle-là » .

Quelques questions, qui demeurent d'actualité.

J'en aborde ici quelques unes.

Affirmer que l'étudiant est un « jeune travailleur intellectuel » disposant de droits et devoirs, c'est donner à ce corps une dignité en tant qu'acteur de son présent et de son avenir. En effet, l'étudiant est toujours considéré dans les statistiques comme un « inactif ». C'est à l'opposé de la conception du travail intellectuel, qui n'est ni « inactif », ni improductif. En découle hier comme aujourd'hui la question de la rémunération étudiante, qu'on l'appelle salaire étudiant, allocation d'études, allocation autonomie selon les moments de l'histoire, comme droit et non comme charité ou assistance.

Le droit au logement il le conquiert par l'action à Lyon pour les étudiants comme plus tard il partira à la conquête du droit au logement opposable .

On trouve déjà dans la pratique lyonnaise, initiée par Paul Bouchet, le passage à l'action directe. À Lyon, c'est déjà la question du logement étudiant qui se pose dans cet immédiat après-guerre. La réquisition des logements vides est déjà à son ordre du jour. Avec la loi Marthe Richard qui ferme les maisons closes, l'occasion d'imposer leur affectation pour loger les étudiants est trop belle. Frantz Fanon, alors étudiant à Lyon, en bénéficiera.

C'est aussi l'accès à la culture et de façon particulière aussi, d'associer les demandes, les revendications à l'action, pour obtenir des tarifs réduits pour les étudiants dans les cinémas lyonnais. Négociation menée avec les propriétaires des salles, sous la menace, en cas de refus de pratiquer des tarifs préférentiels, d'occupation des cinémas. L'accès à la culture, c'est aussi bien la bataille pour la démocratisation de l'enseignement que le magnifique centre de Goutelas où il est désormais inhumé.

Autre exemple, toujours en partant des problèmes pratiques à résoudre, c'est la gestion directe. Le nouveau bureau, encore à l'initiative de Paul, reprend en main le restaurant de l'AG, qui passe de 70 à 1200 repas servis par jour. C'est sera toujours une grande fierté. À l'entrée du restaurant, on trouve alors une plaque indiquant « ce restaurant est propriété étudiante » ; innovation juridique déjà, puisque la propriété étudiante en tant que telle n'existe pas... , inventivité juridique, confirmée, par exemple, avec les jurisprudences pour les salariés, les syndicalistes, et même explicitement la fraternité et la solidarité. La défense des plus démunis elle part de cette remise en route du restaurant étudiant lyonnais, de son activité au sein de l'Entraide universitaire internationale pour le compte de l'UIE, et plus tard dans ATD.

Toujours la référence à la résistance, puisque cette plaque (elle a été perdue depuis, on l'a recherchée ensemble à la mairie de Lyon, mais on ne l'a pas retrouvée), est dédiée « à nos 300 camarades étudiants lyonnais, tombés de 1939 à 1945, pour l'honneur étudiant, pour la patrie française, pour la liberté du monde. ».

Il savait entraîner l'ensemble, pratiquer l'amalgame, en liant les combats antérieurs, présents et futurs.

Fraternité sans frontières

« Fraternité sans frontières », c'est le titre du chapitre de *Mes sept utopies* que Paul Bouchet consacre au syndicalisme étudiant, preuve de l'importance pour lui de la dimension internationale. La charte d'avril 1946 fait référence à l'Union française, qui remplace l'Empire. Quatre mois plus tard, c'est au congrès de l'UIE à Prague, qu'il rencontre la réalité du colonialisme en la personne d'un étudiant algérien qui l'informe des massacres de Sétif du 8 mai 1945. Vous savez que l'UNEF a pris position au fur et à mesure, à partir de 1956, pour maintenir les relations entre étudiants de France et d'Algérie, puis pour la paix en Algérie, mais elle n'a pas pris position pour l'indépendance. Toute cette évolution avait été progressive, car les dirigeants – beaucoup étaient partisans de l'indépendance – devaient pouvoir entraîner la masse. Paul avait une plus grande exigence, qu'il expose en octobre 2012 lors d'un colloque de l'Association des anciens de l'UNEF consacré à la guerre d'Algérie, 50 ans après l'indépendance.

« Quelle était la vérité historique sur le colonialisme en général, et sur l'Algérie en particulier ? Alors là,. Le colonialisme, ce n'est pas simplement une question de morale civique. Pour moi, le colonialisme, c'est ce qui a perduré parce que la République a continué à l'enseigner massivement. Qu'est-ce qui a manqué ? Il a manqué réellement une connaissance civique, la vérité historique qu'il était du devoir des intellectuels, dont parle la charte de Grenoble, de faire connaître à temps pas seulement la protestation morale. Il n'y a pas que la torture, il y avait le colonialisme. Le colonialisme lui-même était une atteinte profonde, irrémédiable à ceux qui, au moins autant que les jeunes Français, avaient lu. C'est un combat qui va continuer. »

L'amalgame

Je terminerai par l'Amalgame. Paul m'avait dit dans l'entretien en 1995 « ça a toujours été le rêve de ma vie, de regrouper les jeunes ouvriers, les jeunes paysans et les jeunes intellectuels »

C'est la référence aux soldats du l'an II, ces va nu pieds sublimes de Victor Hugo. C'est la référence à Valmy, l'amalgame dans la même armée de deux traditions, celle de l'armée royale, des professionnels et celles des volontaires. C'est l'exemple fondateur de la sizaïne de son groupe de résistants, ouvriers, paysans, intellectuels, qui inspire la charte de Grenoble.

Pour Paul Bouchet, étudiant, l'amalgame, c'est la réunion de l'ensemble des traditions, même celles dites conservatrices, au sein de l'Association générale des étudiants. L'exemple type, c'est la faluche, qu'on considère souvent comme étant un symbole conservateur, réactionnaire, et qui va pourtant être utilisée à Lyon comme symbole étudiant, faluche déposée Place Bellecour, au lieu du supplice commun de « ceux qui croyaient au ciel et de ceux qui n'y croyaient pas » : Gilbert Dru, étudiant de la corpo de lettres de Lyon, de Témoignage chrétien et de ses autres camarades, René Bernard, militant communiste, Léon Pfeffer, des FTP et de la MOI, Albert Chambonnet, chef de l'Armée secrète, et Francis Chirat, militant catholique.

Ils seront aussi audacieux ces étudiants de conditions et d'horizons éloignés qui feront, avec la charte de Grenoble, de l'ancienne UNAEF un syndicat étudiant de type nouveau, exception unitaire dans un monde syndicale déjà divisé.

Transmettre pour savoir, transmettre pour agir

En préparant cet hommage comme l'hommage étudiant du 28 mai 2019 tenu à l'Hôtel de Ville de Paris, en redécouvrant ses interventions, ses textes, ces images, l'on se rend compte à quel point Paul, fidèle à cette deuxième utopie, était soucieux de transmettre. Sans paternalisme, il s'était engagé à la recherche d'échanges avec les acteurs actuels des combats étudiants tant l'intergénérationnel le préoccupait, également soucieux d'appuyer la recherche, les archives, les témoignages, de confronter les points de vue. C'est le croisement des savoirs qui lui était, qui nous est, cher.

Si l'amalgame ne semble pas être une réalité dans un monde étudiant présent extrêmement divisé, on peut néanmoins se féliciter que l'Institut, avec d'autres, sont arrivés à obtenir une victoire symbolique et significative. En effet, cours de cette année du centenaire de la naissance, nous avons tenu, avec les organisations étudiantes, notamment les trois organisations représentatives, plusieurs séminaires et une rencontre conclusive autour des thèmes que je viens d'exposer et sur lesquels Paul Bouchet avait laissé écrits et conférences².

L'utopie estudiantine n'était pas la seule utopie de Paul Bouchet, mais les autres y étaient déjà contenues :

Le souffle...

Pour conclure, je rappellerai un épisode historique, celui d'une autre utopie, celle de la Commune de Paris de 1871. À la fin de la semaine sanglante en mai 1871, Lissagaray raconte la fin d'un communard : « Delescluze marcha à la barricade comme les anciens montagnards allèrent à l'échafaud. La longue journée de sa vie avait épuisé ses forces. Il ne lui restait plus qu'un souffle : il le donna. Il ne vécut que pour la justice. Ce fut son talent, sa science, l'étoile polaire de sa vie »

Comment ne pas penser à Paul, qui disait toujours qu'il luttera « jusqu'à son dernier souffle », En rendant son dernier souffle, il nous a en vérité légué ce souffle.

Avec conviction, avec amitié nous avons cheminé ensemble.

Paul s'est éteint, mais tant que sa flamme et que l'esprit de fraternité demeurent, tant que nous continuerons ses combats, lui et ses utopies resteront présents.

² Ces textes et interventions sont accessibles dans plusieurs publications du Germe ou sur son site ou sur celui de l'AAUNEF. Ils seront réunis dans un recueil introduit et annoté dans la collection Germe en cours de confection et qui paraîtront aux éditions Syllepse en 2025.